

Elena Barumerli | Éducation en plein air, dès la petite enfance |
Adresse : 2 Descente du Charron, 07440 Boffres
Numéro SIRET: 92066194900023
Email: educationenpleinair@gmail.com
Tél: 07.45.36.17.84



Conditions générales de vente

Date de mise à jour : 11/12/20204

L'entreprise Elena Barumerli, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 920661949 et dont le siège est situé à 2, descente du Charron, Boffres.

L'organisme de formation Elena Barumerli offre des formations intra et inter entreprises pour les professionnelles de la petite enfance, de l'accompagnement individuel, de création de projet et des conférences. L'organisme de formation est certifié Qualiopi.

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (« **CGV** ») ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'entreprise vend ses produits ou fournit ses services aux clients qui les achètent ou les souscrivent.

L'Entreprise se réserve le droit de modifier ou d'adapter les présentes CGV à tout moment. La version applicable des CGV est consultable sur le site internet educationenpleinair@gmail.com

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées sans réserve avant de passer la commande.

- **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'entreprise Elena Barumerli pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'entreprise implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Elena Barumerli | Éducation en plein air, dès la petite enfance |
Adresse : 2 Descente du Charron, 07440 Boffres
Numéro SIRET: 92066194900023
Email: educationenpleinair@gmail.com
Tél: 07.45.36.17.84



- **Documents contractuels**

Pour chaque formation, l'entreprise Elena Barumerli s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'entreprise un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord » et de verser le 30% du montant total.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'entreprise Elena Barumerli et l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

- **Facturation et règlement**

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils ne sont pas à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'entreprise Elena Barumerli s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier doit retourner à l'entreprise un exemplaire complété, daté, signé et tamponné, accompagné de la mention « Bon pour accord », ainsi que régler 30 % du montant total pour valider l'inscription. Le solde devra être payé au plus tard le jour du début de la formation.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'entreprise Elena Barumerli et l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils ne sont pas à majorer de la TVA au taux en vigueur.

En cas de paiement sur fonds propres :

Le paiement sera dû suivant le cadencement tel que :

- Le solde à l'issue de la formation à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire ou de l'organisme, au comptant.

Le règlement des factures s'effectue par virement bancaire. Dans des situations

Elena Barumerli | Éducation en plein air, dès la petite enfance |
Adresse : 2 Descente du Charron, 07440 Boffres
Numéro SIRET: 92066194900023
Email: educationenpleinair@gmail.com
Tél: 07.45.36.17.84



exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Les virements doivent être effectués vers le compte bancaire dont les coordonnées sont les suivantes:

Titulaire du compte : Mme BARUMERLI Elena
IBAN : FR76 1744 8000 0200 1980 8684 445
BIC : SFPEFRP2XXX

En cas de paiement par un OPCO – FAF: à l'issue de la formation à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire ou de l'organisme.

Conditions de facturation : L'organisme de formation adressera à l'entreprise les factures ainsi que les pièces justificatives correspondantes (attestations d'assiduité), étant entendu que l'organisme de formation s'engage à conserver par devers lui les travaux réalisés par le stagiaire et / ou tout élément permettant de démontrer le suivi, et le cas échéant, l'évaluation de l'action, pendant une durée de quatre ans à compter de la fin de l'action de formation.

Les heures de formation dispensées par l'organisme de formation sont dues par l'entreprise, même à défaut de réalisation des travaux demandés aux stagiaires inscrits en formation tels que demandés dans le programme détaillé joint.

Prise en charge par son OPCO : L'entreprise pourra solliciter le paiement de ces frais de formation par son OPCO-FAF.

À défaut d'avoir transmis à l'organisme de formation, par tout moyen écrit, au plus tard au jour du démarrage de l'action de formation, les noms et coordonnées de l'OPCO prenant en charge tout ou partie du coût de l'action, l'organisme de formation se réserve le droit de facturer directement l'entreprise pour le montant partiel des sommes dues en application des présentes. Dans le cadre de la subrogation, les factures des frais de formation, accompagnées des pièces justificatives correspondantes (attestations d'assiduité des stagiaires concernés) seront adressées directement à l'OPCO-FAF.

Dans l'hypothèse où l'OPCO-FAF ne prendrait pas en charge la totalité du financement de la formation, quel qu'en soit le motif, l'entreprise reste tenue du paiement du coût total de la formation envers l'organisme de formation. Dans

Elena Barumerli | Éducation en plein air, dès la petite enfance |
Adresse : 2 Descente du Charron, 07440 Boffres
Numéro SIRET: 92066194900023
Email: educationenpleinair@gmail.com
Tél: 07.45.36.17.84



ce cas, une facture du montant partiel non pris en charge par l'OPCO sera adressée à l'entreprise.

Pénalités de retard : Pour toute somme non payée à l'échéance prévue, l'entreprise sera de plein droit redevable :

- de pénalités de retard, équivalentes au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix (10) points.
- du paiement d'une indemnité forfaitaire d'un montant net de 40 €, due au titre des frais de recouvrement, conformément aux articles L441-6 du code du commerce.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO-FAF, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'entreprise Elena Barumerli ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO-FAF au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

. Report et annulation

Pour annuler une séance de formation, il est nécessaire de le faire au minimum 15 jours avant la date et l'heure prévues pour son début. Toute annulation doit être notifiée par e-mail à l'adresse educationenpleinair@gmail.com. Si une annulation survient 15 jours ouvrables avant la date prévue de la formation, le client est redevable d'une pénalité d'annulation, équivalente à 10% du coût initial total de la formation. En cas d'annulation survenant moins de 7 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client. Le report de participation à une formation est possible si une demande écrite est adressée à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date prévue de la formation.

Dans le cas où l'entreprise Elena Barumerli se trouve dans l'impossibilité d'exécuter ses obligations en raison d'un événement imprévu ou d'un cas de force

Elena Barumerli | Éducation en plein air, dès la petite enfance |
Adresse : 2 Descente du Charron, 07440 Boffres
Numéro SIRET: 92066194900023
Email: educationenpleinair@gmail.com
Tél: 07.45.36.17.84



majeure, elle ne pourra être tenue responsable envers ses clients. Ces derniers seront informés par courrier électronique.

1. Non-réalisation de la prestation de formation

Conformément à l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les parties signataires de la présente convention que si, par sa propre faute, l'organisme prestataire ne parvient pas à réaliser totalement ou partiellement la prestation de formation, il doit rembourser au cocontractant les sommes perçues indûment à ce titre. En cas de renoncement de l'organisme de formation à l'exécution de la convention, celui-ci s'engage à rembourser intégralement les sommes reçues.

2. Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renonciation du bénéficiaire à l'exécution de la convention dans un délai inférieur à 8 jours avant le début prévu de la prestation de formation stipulée dans ladite convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage à verser une indemnité de 30% à titre de dédommagement pour les frais administratifs et la constitution du dossier administratif. Cette indemnité ne peut être déduite de l'obligation de participation de l'entreprise bénéficiaire au titre de la formation professionnelle continue et ne peut être remboursée ou prise en charge par l'OPCO-FAF.

En cas de réalisation partielle de la prestation, l'entreprise bénéficiaire s'engage à verser une indemnité de 30% à titre de dédommagement administratif, ainsi qu'un versement proportionnel au prix de la formation reçue par les participants pour la partie de la formation effectuée. Ceci correspond à un versement de 50% du prix total de la formation pour les personnes ayant suivi seulement la moitié des sessions de formation-action.

Cette indemnité de 30% ne peut être déduite de l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut être remboursée ou prise en charge par l'OPCO-FAF. Elle sera spécifiée sur la facture ou fera l'objet d'une facturation distincte et ne doit pas être confondue avec les montants dus au titre de la formation. Seul le prix de la prestation partiellement réalisée est facturé au titre de la formation professionnelle.

3. Remplacement /Annulation d'une participant

Elena Barumerli | Éducation en plein air, dès la petite enfance |
Adresse : 2 Descente du Charron, 07440 Boffres
Numéro SIRET: 92066194900023
Email: educationenpleinair@gmail.com
Tél: 07.45.36.17.84



Pour toute session de formation, le client a la possibilité de substituer un participant sans frais additionnels, à condition d'en faire la demande par écrit avant le début de la formation et le client s'engage à fournir les justificatifs requis par ÉDUCATION EN PLEIN AIR. Si vous bénéficiez d'une prise en charge OPCO nous vous remercions de nous faire part au plus tôt de toutes modifications pour pouvoir rédiger dans les plus brefs délais une autre convention et vous faciliter la prise en charge.

Si le nombre de participants varie entre la signature du devis et le début de la formation :

- Si la facture a déjà été payée, une nouvelle facture sera émise en cas de participants supplémentaires. Si la facture n'a pas encore été réglée, l'ajustement sera effectué avant le paiement.
- Le client peut reporter la participation du ou des participants à une autre session de formation dans un délai d'un an. Aucun remboursement ne sera accordé.

● Réclamations

Pour toute proposition d'amélioration concernant la formation, la formatrice, le programme, le déroulé et l'organisation de la formation merci de contacter la référente administrative Elena BARUMERLI à l'adresse educationenpleinair@gmail.com.

Les réclamations sont consignées dans un registre dédié, analysées dans ses suggestions d'améliorations spécifiques, et donnent lieu à des actions correctives afin de vous offrir un service d'excellence et, toujours mieux adapté à vos exigences et besoins spécifiques.

Nous sommes des êtres humains, nous avons droit à l'erreur et nous faisons de notre mieux pour répondre au mieux à vos besoins.

Elena Barumerli | Éducation en plein air, dès la petite enfance |
Adresse : 2 Descente du Charron, 07440 Boffres
Numéro SIRET: 92066194900023
Email: educationenpleinair@gmail.com
Tél: 07.45.36.17.84



Nous vous remercions sincèrement de bien vouloir formuler vos réclamations, suggestions ou améliorations avec bienveillance et respect.

- **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

- **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord explicite de l'entreprise. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Pendant la formation ne sera pas possible de prendre en photo le support de présentation. Les présentations en format pdf ne seront pas partagées avec les commendantaires ni les stagiaires sauf accord préalable avec le commendaire de formation.

Le client a l'interdiction de former d'autres personnes à cette pédagogie et à s'approprier le matériel de formation.

- **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'entreprise Éducation en plein air sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

L'entreprise Éducation en plein air s'engage à appliquer les mesures

Elena Barumerli | Éducation en plein air, dès la petite enfance |
Adresse : 2 Descente du Charron, 07440 Boffres
Numéro SIRET: 92066194900023
Email: educationenpleinair@gmail.com
Tél: 07.45.36.17.84



administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

- **Communication**

Le client autorise ÉDUCATION EN PLEIN AIR à utiliser son nom et son logo à des fins de référence commerciale et à montrer ceux-ci dans le site internet www.educationenpleinair.com.

- **Loi applicable et attribution de compétence**

En cas de litige entre la formatrice et le stagiaire nous conviendrons d'un moment de partage authentique et bienveillant par mail ou téléphone pour régler la situation et trouver ensemble une solution ou un compromis pour surmonter les tensions dans le respect et la bienveillance.

Dans le cas où cette discussion ne porte pas une résolution de la discussion et de la problématique, le Tribunal de Privas sera seul compétent pour régler le litige.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.